

Politiques linguistiques

La Ville de Rennes poursuit son engagement en faveur du plurilinguisme

Le Conseil municipal a approuvé les orientations pour le Plan des politiques linguistiques de la Ville de Rennes 2024-2034. Ces orientations reconnaissent et promeuvent les différentes langues parlées sur le territoire rennais au sein d'un cadre commun, en prenant en compte les besoins spécifiques de chaque langue. Ainsi, la Ville de Rennes continuera de soutenir l'enseignement du breton pour conforter et accroître le nombre de brytophones et d'appuyer les acteurs et actrices de la préservation et de la transmission du gallo pour faire découvrir et transmettre cette langue au plus grand nombre. Ce document vise également à reconnaître et favoriser l'expression des autres langues parlées à Rennes, dans un objectif de cohésion sociale, d'égalité et de lutte contre les discriminations.

La Ville de Rennes développe depuis plusieurs années une politique active de soutien au breton, et plus récemment au gallo, avec notamment la mise en place des filières bilingues français-breton dès les années 1980 et la [signature du niveau 2 de la charte Ya d'Ar Brezhoneg](#) avec l'Office public de la langue bretonne en 2022. Elle soutient également de nombreuses associations de promotion et de transmission des langues et des cultures de Bretagne.

Cette politique linguistique s'inscrit dans une politique patrimoniale et matrimoniale fondée sur la préservation, la revitalisation et la transmission des langues de Bretagne en tant qu'héritage culturel immatériel partagé. Elle participe également d'une politique éducative et sociale fondée sur la reconnaissance des langues régionales, de la diversité culturelle et des droits linguistiques (droit d'accès à ces langues par le biais de l'enseignement ; droit de s'exprimer dans ces langues).

Parallèlement à son engagement en faveur de la promotion des langues régionales, la Ville de Rennes se distingue par son ouverture à l'international et son caractère résolument interculturel. Elle est un territoire d'accueil, où une diversité de pratiques culturelles et de langues coexistent et interagissent au quotidien. Forte de ce constat, la Ville de Rennes a adopté une approche sociolinguistique fondée sur le plurilinguisme, qui prend en compte l'ensemble des langues, des locuteurs et des locutrices, et reconnaît la diversité linguistique comme une richesse. Le [Projet éducatif local](#) adopté en 2023 s'inscrit dans ce cadre, tout comme les engagements pris en 2017 dans le [Plan de lutte contre les discriminations](#) qui reconnaissent l'égalité des cultures et des langues parlées par les Rennaises et les Rennais, notamment dans le cadre de Rennes au pluriel, le rendez-vous de l'égalité et de la diversité culturelle.

La Ville de Rennes souhaite aujourd'hui élargir et formaliser ces ambitions à travers des « Orientations pour un Plan des politiques linguistiques ». Dans le prolongement des axes définis dans le Plan de politique linguistique pour le breton voté en 2015, ce nouveau document propose un cadre de réflexion et d'action fédérateur pour les dix prochaines années, et renouvelle l'approche en matière de soutien aux langues parlées et aux locuteurs et locutrices présents sur le territoire rennais. Il s'agit de favoriser l'expression et la transmission des langues **de** Bretagne autant que des langues **en** Bretagne.

Ces orientations s'articulent autour de trois grands axes :

- Développement d'une culture de l'égalité dans l'approche du plurilinguisme ;
- Enseignement et transmission pour accroître et conforter l'ensemble des locuteurs et locutrices ;
- Reconnaissance et valorisation du plurilinguisme dans la vie de la cité, dans l'espace public.

Ce document est un cadre de référence pour l'ensemble des politiques publiques menées par la Ville de Rennes. Il a vocation à être décliné dans des plans d'action et des documents stratégiques réalisés dans différents domaines (éducation, culture, égalité, jeunesse, communication).



Danses bretonnes lors des Journées européennes du patrimoine et du mariage à l'Ecomusée de la Bentinais © Christophe Le Dévéhat

Axe 1 : développer une culture de l'égalité dans l'approche du plurilinguisme

Le développement d'une culture commune autour de la diversité linguistique et des droits linguistiques fait partie des enjeux identifiés dans ces nouvelles orientations. Pour ce faire, la Ville de Rennes souhaite organiser des **temps de sensibilisation et des ateliers de formation sur les enjeux associés au plurilinguisme** à la fois en interne, auprès des partenaires associatifs et de l'ensemble de la population. Ces temps de sensibilisation et de formation visent à faire reconnaître l'importance du facteur linguistique dans les situations d'accueil et à favoriser des postures d'accueil équitables. Ils pourront être développés afin de généraliser les bonnes pratiques face à la « barrière des langues », et ainsi lutter contre la glottophobie (discriminations linguistiques) et garantir l'accès aux droits des personnes allophones (se dit d'une personne dont la langue première est une langue étrangère dans la communauté où elle se trouve).

En parallèle de cette diffusion de la culture de l'égalité linguistique, la Ville de Rennes mettra en œuvre un **travail de diagnostic** afin d'objectiver la réalité des langues en présence dans la ville. En ce qui concerne les langues de Bretagne, la Ville poursuivra son action en s'appuyant sur les enquêtes sociolinguistiques conduites par la Région (la dernière remonte à 2018).

Par ailleurs, un **travail exhaustif d'identification et de recensement des initiatives et des acteurs** est nécessaire afin de pouvoir se représenter et valoriser la manière dont sont reconnues et promues les langues parlées sur le territoire. La Ville de Rennes veillera également à partager ses expériences et ses questionnements avec d'autres institutions locales pour nourrir des réflexions communes.

La collectivité continuera de **soutenir les projets de collecte et d'inventaires linguistiques des langues de Bretagne**. Les projets d'inventaire, de collecte de documents et d'enregistrements, puis de traitement de ces données, ainsi que leur mise en accessibilité sont des étapes indispensables à l'enseignement et la transmission de la langue, notamment pour le gallo.

Enfin, la Ville de Rennes **poursuit son engagement envers les langues de Bretagne à travers la signature des chartes**. Elle a été labellisée niveau 2 de la charte « Ya d'ar brezhoneg » par l'Office public de la langue bretonne en février 2022. Ce label atteste les nombreuses actions mises en œuvre par la Ville pour développer le breton dans la vie publique, sociale et économique et permettre aux habitants et habitantes d'apprendre, d'utiliser et de transmettre cette langue. La Ville de Rennes a notamment développé une signalétique bilingue dans de nombreux équipements publics et dans l'espace public (plaques de rue), propose des formations au breton à ses agents, diffuse des cartons d'invitation bilingues français-breton pour les manifestations qu'elle organise et propose un article en breton dans chaque numéro du magazine municipal.

Pour ce qui est du gallo, la Ville entend l'ambition légitime des acteurs de la langue gallèse pour aboutir à la signature du niveau 1 de la charte. La Ville est consciente du rôle majeur qu'elle a à jouer concernant la promotion de cette langue parmi les communes de Bretagne. Elle continuera de dialoguer et de co-construire avec l'ensemble des associations promouvant la langue gallèse, notamment l'Institut du Galo, en partenariat avec les autres partenaires publics du territoire.



Signalétique bilingue à la bibliothèque de l'Antipode © Arnaud Loubry

Axe 2 : enseigner et transmettre pour accroître et conforter l'ensemble des locuteurs et locutrices

Grâce à une politique ambitieuse en faveur du breton menée depuis plusieurs décennies en étroite collaboration avec les associations bretonnes du territoire, la Ville de Rennes est aujourd'hui devenue le plus grand pôle régional de l'enseignement du breton. La Ville a en effet contribué à la **mise en place d'une filière continue d'enseignement du breton** depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, en passant par les classes bilingues à l'école primaire. Pour cette année 2023/2024, Rennes compte exactement 821 élèves scolarisés dans l'enseignement bilingue français-breton sur 10 sites du premier degré (6 publics, 2 *Diwan*, 2 privés) et 3 du second degré (2 publics et 1 privé). Parmi ces 821 élèves, 530 élèves sont inscrits dans l'une des 24 classes bilingues français-breton de l'enseignement primaire public à la rentrée 2023.

La Ville continuera à renforcer son **action en faveur de l'enseignement du breton, pierre angulaire du développement du breton et de sa transmission aux futures générations**. Les orientations suivantes ont été définies :

- Accompagner l'ouverture de nouvelles classes bilingues (une tous les deux ans), en lien avec l'Éducation nationale, et consolider les filières existantes ;
- Favoriser le développement d'un environnement breton autour de cet enseignement : animations périscolaires, Éducation Artistique et Culturelle (EAC), programmation culturelle pour le jeune public, offre de médiation en langue bretonne dans les musées et fonds breton à disposition des élèves dans les bibliothèques de quartier, etc. ;
- S'assurer de la continuité de l'éducation bilingue au collège et au lycée en collaborant étroitement avec le Département et la Région.

Pour soutenir l'enseignement, la Ville de Rennes travaille également à la **formation de ses agents au breton**, en leur offrant la possibilité de suivre une initiation ou un enseignement approfondi du breton, sur la base du volontariat. Une attention spécifique

est accordée à la formation au breton du personnel de la Ville de Rennes intervenant en milieu péri et extrascolaire, notamment des ATSEM, dans le cadre d'un plan pluriannuel de formation.

En vue de créer un écosystème favorable à l'apprentissage et à la transmission des langues, la Ville de Rennes mène une politique volontariste de soutien et d'accompagnement d'initiatives visant à encourager la reconnaissance, l'apprentissage et la pratique de toutes les langues.

Dans le domaine éducatif, et en cohérence avec le Projet éducatif local, la Ville reconnaît et encourage la réalisation d'ateliers et de projets pédagogiques au sein des écoles, visant à partager les langues familiales et à leur donner une place au sein de l'institution scolaire, à l'image du Mur des Langues réalisé en 2023 à l'école des Gantelles dans le cadre du programme de réussite éducative. La Ville encourage également la mise en place de projets développés dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) portant sur le développement de l'usage et de la pratique des langues familiales, ainsi que sur la sensibilisation aux langues et cultures régionales, dès le plus jeune âge.

Dans le domaine culturel, la collectivité poursuit l'accompagnement de l'ensemble de ses équipements (musées, bibliothèques, archives) dans les initiatives qu'ils portent pour donner à voir ou à entendre les langues dans les activités de médiation, dans l'acquisition de leurs fonds et collections, au sein des expositions et de leurs travaux de recherche. Pour les bibliothèques municipales, cela se traduit notamment par la mise à disposition et le renouvellement de fonds en différentes langues (à ce jour, les bibliothèques proposent plus de 2 300 références en langues étrangères ou régionales).

La Ville de Rennes **accompagne des acteurs de la préservation et de la transmission de la langue gallèse** pour structurer et développer l'offre de formation en gallo sur son territoire. Elle soutient et encourage les projets des associations en faveur de l'enseignement du gallo en milieu scolaire et périscolaire, tout comme l'enseignement du gallo pour adultes.



Livre en breton à la bibliothèque de l'Antipode © Arnaud Loubry

Axe 3 : reconnaître et valoriser le plurilinguisme dans la vie de la cité

En accord avec ses engagements dans la charte « Ya d'ar brezhoneg », la Ville de Rennes souhaite **valoriser le breton dans l'espace public** au travers de la signalétique des équipements, des plaques de rue, de la diffusion de cartons d'invitation bilingue, sans pour autant nuire à l'accessibilité. La présence du breton est favorisée dans les **supports de communication** de la collectivité (magazine, cartons d'invitation). La municipalité soutient également les projets de **développement de médias en langue bretonne** via des radios associatives par exemple.

La Ville de Rennes s'engage à **reconnaître publiquement le gallo comme une langue de Bretagne**. Elle a ainsi pour objectif de **rendre plus visible le gallo** dans l'espace public et la vie publique, ainsi que dans ses supports de communication.

L'action de la Ville de Rennes vise aussi à favoriser la découverte de cette langue, en donnant envie de la connaître et de connaître des éléments culturels qui lui sont associés, via :

- le financement d'actions de sensibilisation menées par des associations ;
- la programmation culturelle en gallo ou autour du gallo dans les équipements de la Ville de Rennes ;
- le soutien à des événements promouvant la langue gallèse et l'expression culturelle qui y est associée.

La Ville de Rennes entend enfin **mettre en lumière la diversité et la richesse des langues parlées sur le territoire, ainsi que la valeur de ses politiques linguistiques**, en communiquant autour d'initiatives inspirantes portées par exemple dans le cadre de la programmation de Rennes au pluriel, rendez-vous de l'égalité et de la diversité culturelle.

Enfin, la Ville aspire à **porter et incarner cette richesse culturelle et linguistique au-delà du territoire rennais**, notamment dans le cadre de sa politique européenne et internationale. Cette ambition se traduit par un soutien et une attention portée aux projets collaboratifs autour des questions sociolinguistiques dans le cadre des appels à projets internationaux.

Service de Presse Rennes
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34
[Espace Presse](#)

